



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Assurance automobile

Question écrite n° 17479

Texte de la question

Mme Marie-Josée Roig attire l'attention de M. le ministre du budget sur les automobiles qui circulent sans assurance. En effet, d'après les statistiques des assureurs, 20 p. 100 des automobiles en circulation ne sont pas assurées. Des lors, elle lui demande s'il ne serait pas envisageable d'exiger, pour acquiescer la vignette automobile, le bordereau de ladite assurance.

Texte de la réponse

Si, par force, il est difficile d'apprécier de manière exacte le nombre de véhicules circulant sans assurance, il va de soi que ce comportement illégal n'est pas tolérable. Cependant, la mise en place d'un système de contrôle consistant à subordonner la délivrance de la vignette automobile à la présentation d'un certificat d'assurance présenterait des difficultés importantes et serait moins efficace que les systèmes de contrôle qui existent déjà. Tout d'abord il paraît délicat de donner aux organismes et aux personnes qui délivrent la vignette automobile un pouvoir de contrôle sans rapport avec leurs attributions. Par ailleurs, les contrats d'assurance peuvent expirer à tout moment dans l'année. Un certificat d'assurance valide au moment de la délivrance de la vignette peut expirer quelques jours après. Enfin, l'obligation depuis 1985 d'apposer un certificat d'assurance sur le pare-brise des véhicules permet un contrôle visuel par les forces de l'ordre sur les véhicules en stationnement. Un contrôle indirect de l'absence de vignette serait donc redondant par rapport au contrôle direct de la présence du certificat d'assurance, qui mentionne les dates de validité du contrat.

Données clés

Auteur : [Mme Roig Marie-Josée](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17479

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : communication

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 août 1994, page 3971

Réponse publiée le : 10 octobre 1994, page 5035